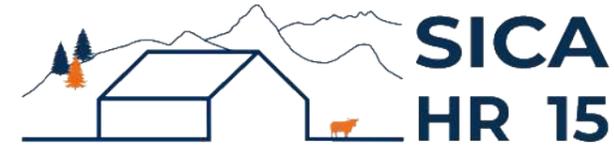


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **EARL DES BRUYERES**

**La Brugère  
15320 CLAVIERES**

Localisation  
du projet : **Ribeire et Radal  
15320 CLAVIERES**

## Extension d'une stabulation existante

- 1- Changement de couverture + installation d'un dôme lumineux sur le bâtiment existant.
- 2- Extension d'une stabulation.
- 3- Installation d'une centrale photovoltaïque sur le bâtiment existant et le projet.
- 4 - Installation d'un système de traitement autonome "SBR"

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>		



**SICA Habitat Rural - Cantal**  
Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

**A St-Flour, le 14/11/2024**

Dessiné par :

**Marion ARMANDET**

N° Client :	N° Document :	N° de page :
2029	PC01	1/7

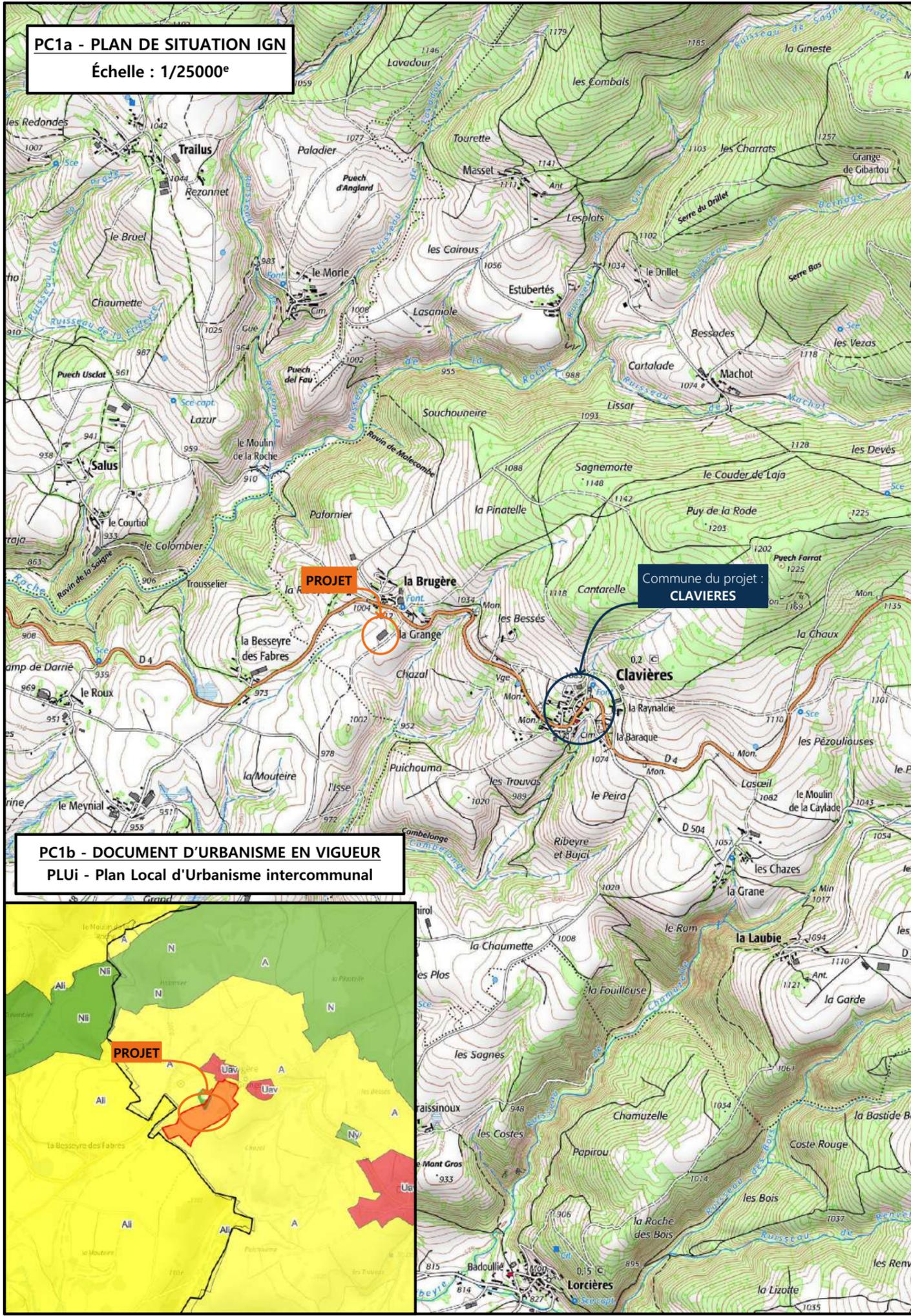
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

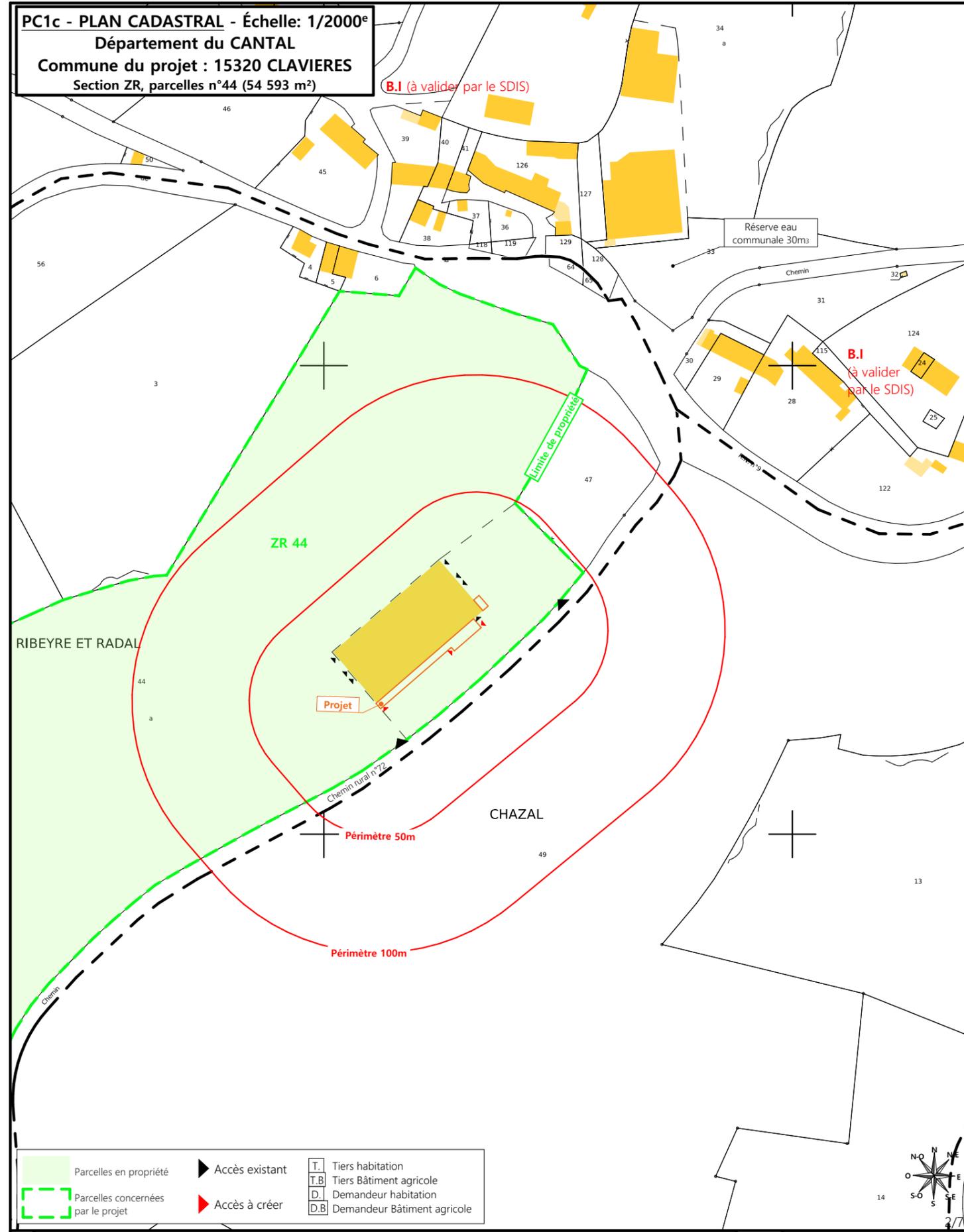
-	-	-	
-	14/11/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**  
Échelle : 1/25000<sup>e</sup>



**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR**  
PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal

**PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000<sup>e</sup>**  
Département du CANTAL  
Commune du projet : 15320 CLAVIERES  
Section ZR, parcelles n°44 (54 593 m<sup>2</sup>)



B.I (à valider par le SDIS)

B.I (à valider par le SDIS)

- |                                    |                |                             |
|------------------------------------|----------------|-----------------------------|
| Parcelles en propriété             | Accès existant | Tiers habitation            |
| Parcelles concernées par le projet | Accès à créer  | Tiers Bâtiment agricole     |
|                                    |                | Demandeur habitation        |
|                                    |                | Demandeur Bâtiment agricole |

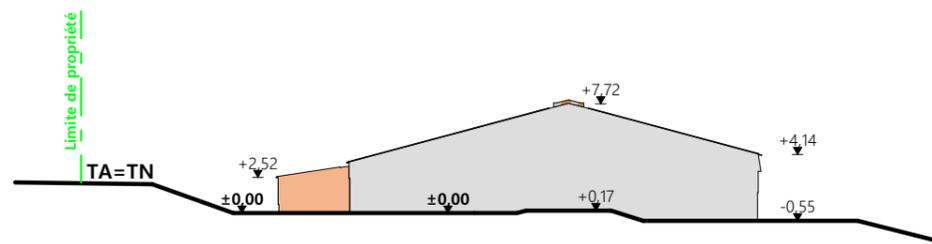
N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT N° Déclaration : 088474PC000544599	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES	Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES			
<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>			PC1a,b,c	Éch: Variée	
			St-Flour, le 14/11/2024		



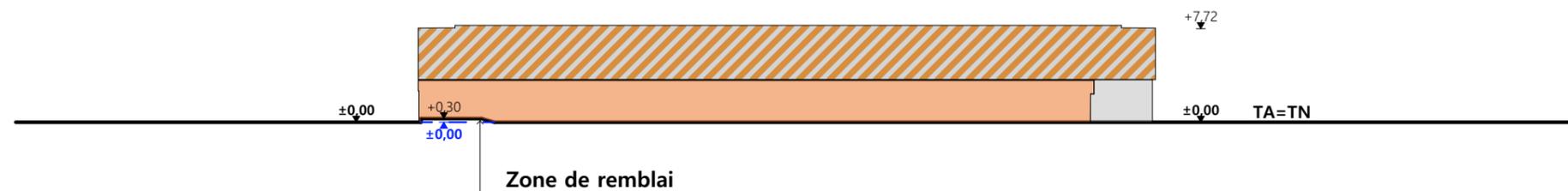
<b>Commune du projet :</b> 15320 CLAVIERES Section ZR, parcelles n°44 (54 593 m <sup>2</sup> )	Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel ▶ Accès existant      ▶ Accès à créer	Surface d'emprise au sol existante : 1792 m <sup>2</sup> Surface de plancher existant : 1701 m <sup>2</sup>  Surface d'emprise au sol créée : 150 m <sup>2</sup> Surface de plancher créée : 190 m <sup>2</sup>	N° Client : 2029		Projet : Extension d'une stabulation existante <b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		Dessiné par : Marion ARMANDET	
			Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES		Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES			
Altitude : 1012 m	±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé	<b>PLAN MASSE ET DE TOITURE</b>		PC2-5b	Éch: 1:500	N° Déclaration : 088474PC000544599		
				St-Flour, le 14/11/2024				

# PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle : 1:500<sup>e</sup>



Coupe T.N 1



Coupe T.N 2

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté
- Bâtiment existant modifié

## PC4 - Notice descriptive

### A) ETAT DES LIEUX

- **Adresse et référence(s) cadastrale(s)** : Le projet est situé à « Ribeire et Radal », sur la commune de CLAVIERES. Parcelle(s) concernée(s) par le projet : ZR, surface totale : 54593 m<sup>2</sup>
- **Accès** : Un chemin rural n°72 longe l'exploitation au sud-est et en permet l'accès.
- **Constructions dans un rayon 100m/50m** : Dans un rayon de 100m, il n'y a pas d'autres bâtiments que celui qui fait l'objet de la présente extension.
- **Point d'eau cadastré à 35m** : sans objet
- **Construction(s) existante(s) sur la propriété** : Le bâtiment agricole existant est un bâtiment avec soubassement en béton, bardage bois et polycarbonate translucides. La couverture est en fibres de ciment de couleur rouge.
- **Topographie** : Le terrain est en pente mais l'emplacement de l'extension est déjà plan.
- **Raccordement existant** : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- **Périmètre de protection d'un monument historique** : sans objet

### B) PROJET ET IMPLANTATION

- **Présentation du projet** : Le projet de l'EARL DES BRUYERES consiste à construire une extension au bâtiment existant en façade sud-ouest, à changer la couverture de la partie existante et à installer des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du bâtiment. Le projet prévoit également la mise en place d'un système de traitement autonome « SBR » enterrée.
- **Implantation / Forme / Surface** : L'extension se fera sur quasiment la totalité de la façade. Un décroché de toiture viendra marquer la différence entre existant et projet.
- **Déblais / Remblais** : sans objet
- **Aménagement des abords** : Les abords existants seront conservés

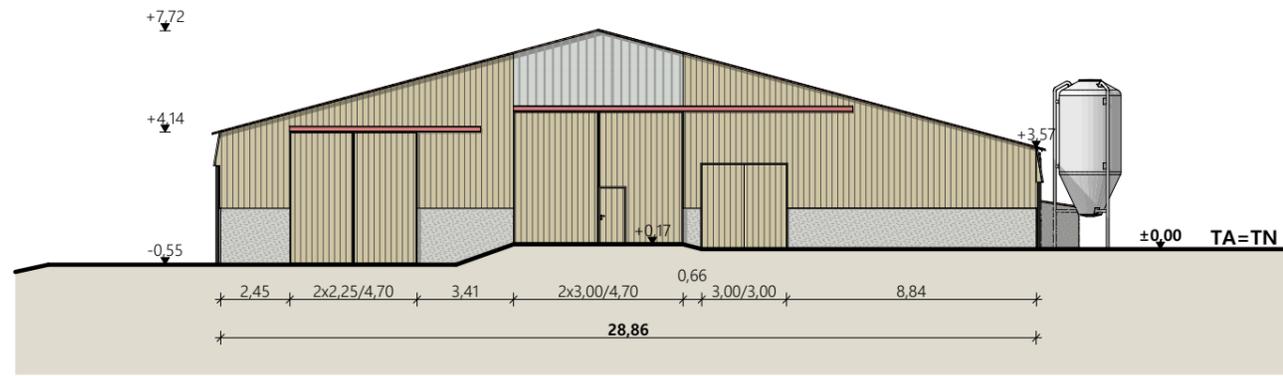
- **Accès** : Les accès ne seront pas modifiés.
- **Nécessité agricole** :
  - manque de place,
  - meilleur organisation du travail (alimentation, traite),
  - amélioration du bien-être des animaux (logement)
- **ICPE/RSD** : ICPE
- **Effluents** : Les animaux sont et seront logés en logettes caillebotis. Le lisier issu des aires de vie ira dans la fosse existante. Les eaux de traite seront traitées par le système autonome « SBR » en projet.
- **Réseaux / Traitement EP** : Le projet ne nécessite pas de nouveau raccordement aux réseaux, le bâtiment existant étant déjà alimenté en eau et électricité. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.
- **Matériaux** : Les matériaux et teintes choisies sont :
  - Structure** : charpente bois
  - Couverture** : tôles d'acier RAL 7022 + Panneaux photovoltaïques. (Panneaux + cadres de couleur noire)
  - Façades** : Longrine et soubassement béton brut. Bardage bois, posé à la verticale. Eléments de polycarbonate ou Perfolux pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades.
  - Menuiseries** : Bois bouveté, pose à la verticale.
  - Porte du local machinerie : PVC blanc.
- **Végétation** : sans objet

### CONCLUSION

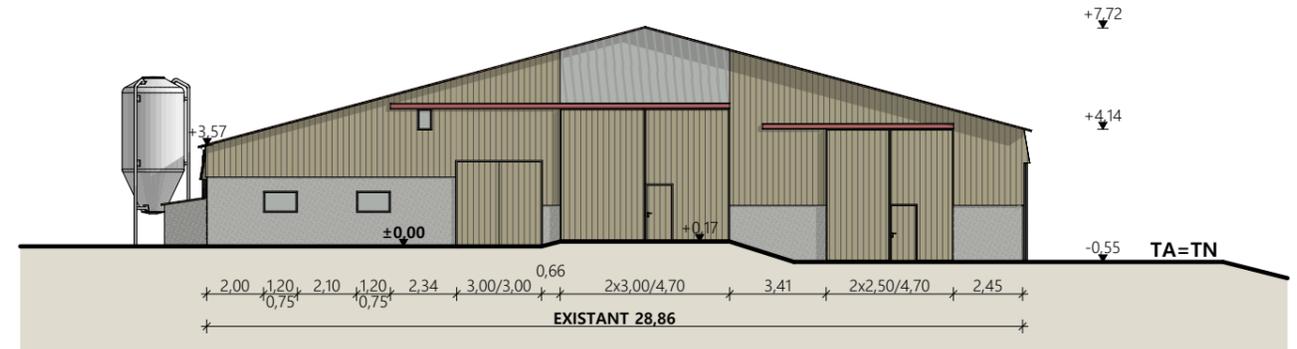
Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec l'ensemble bâti existant. Tout en s'intégrant au mieux au paysage naturel environnant.

4/7

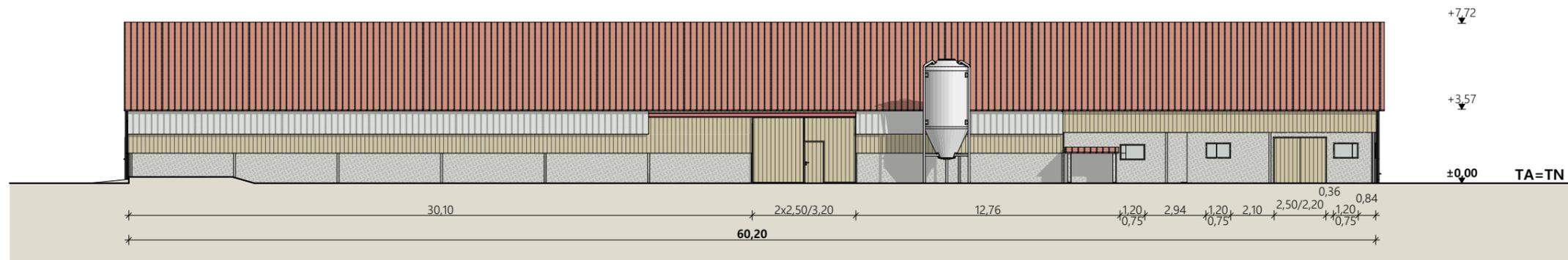
N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES	Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES			Architecte : Audrey ESCOT
	<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>				N° Déclaration : 088474PC000544599
	PC3-4	Éch: 1:500			
	St-Flour, le 14/11/2024				



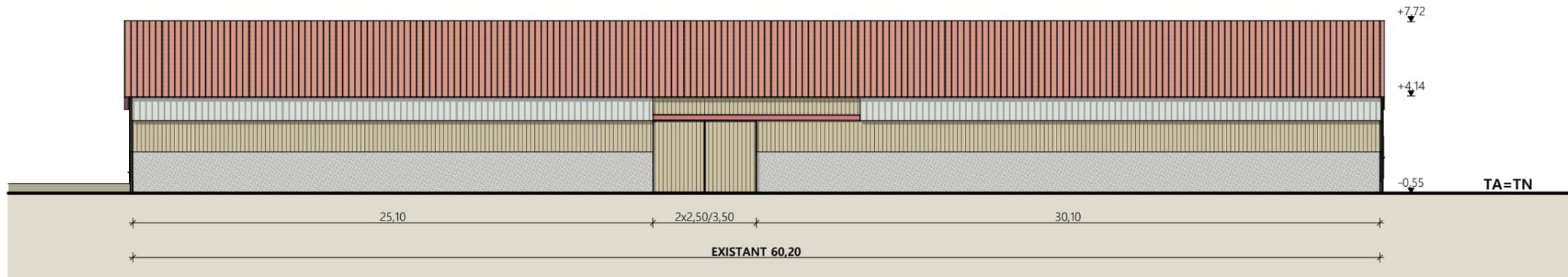
Pignon Sud-Ouest



Pignon Nord-Est

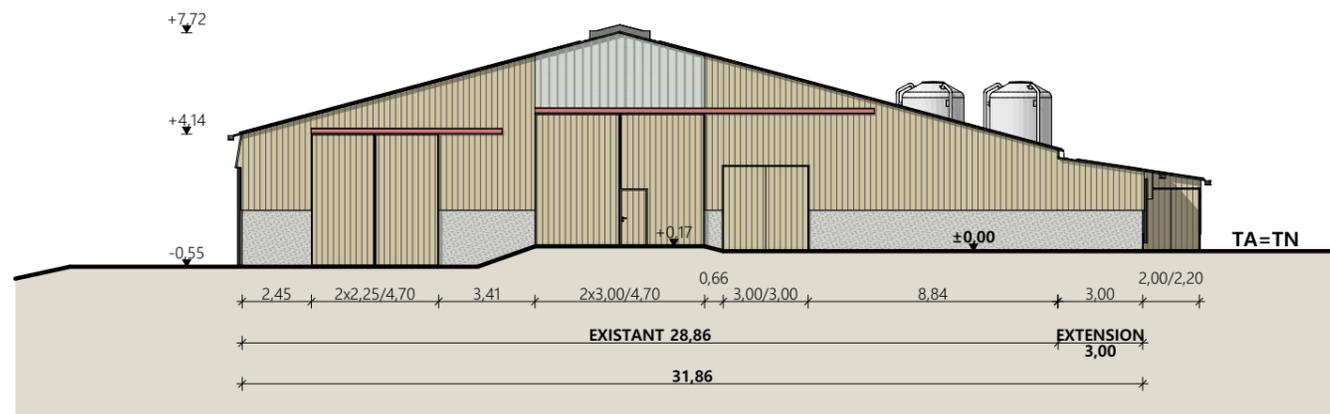


Façade Sud-Est

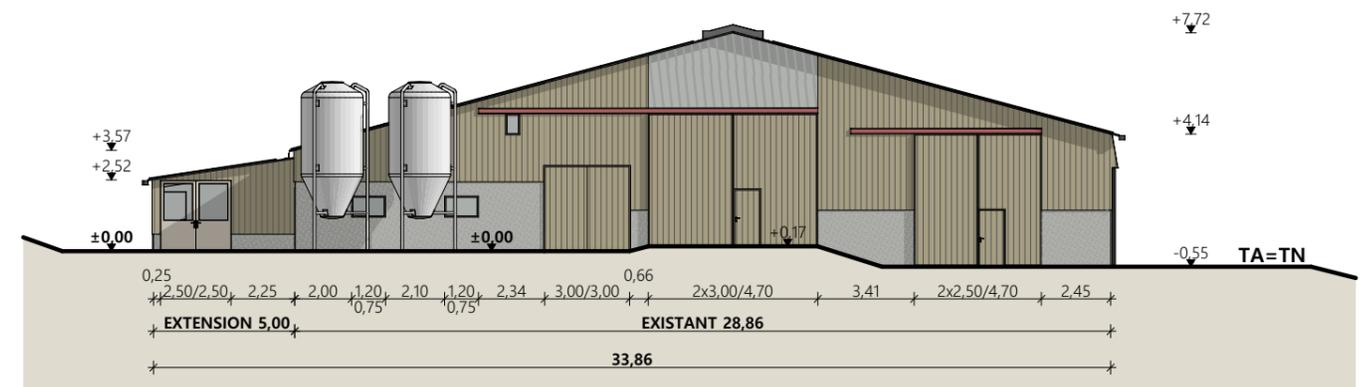


Façade Nord-Ouest

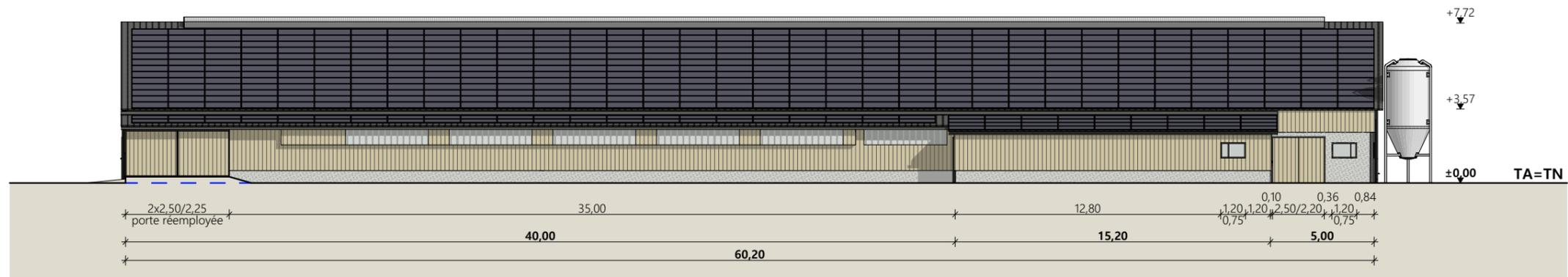
N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par : Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES	Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES		Architecte : Audrey ESCOT
	<b>PLANS DE FACADES EXISTANTES</b>		PC5a	Éch: 1:250
		St-Flour, le 14/11/2024		



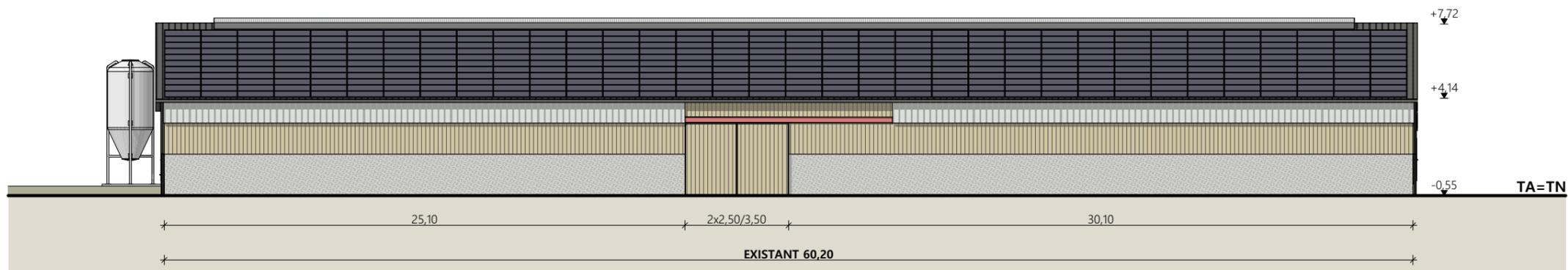
Pignon Sud-Ouest



Pignon Nord-Est



Façade Sud-Est



Façade Nord-Ouest

**EXTENSIONS Matériaux :**

- Maçonnerie : - Longrine béton ht. 0,50m et ht.2,00m
- Bardage : - Bois bouveté + bandeau translucide/perfolux décalé de 0,30m avec bardage bois de 1.00m devant chaque poteau
- Menuiseries : - Bois + PVC blanc
- Charpente : - Bois lamellé collé
- Couvertures : - Acier isolé RAL 7022 avec dôme lumineux + 100% panneaux photovoltaïques sur le bâtiment existant et les extensions

N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par : Marion ARMANDET	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre</small>
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES		Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES	
	<b>PLANS DES FACADES PROJETÉES</b>		PC5a	Éch: 1:250
		St-Flour, le 14/11/2024		N° Déclaration : 088474PC000544599

PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

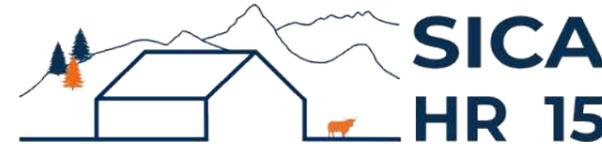
PC8 - Vue 3



N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par : Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES	Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES		Architecte : Audrey ESCOT
	<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6-7-8 Éch: sans	N° Déclaration : 088474PC000544599

St-Flour, le 14/11/2024

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **EARL DES BRUYERES**

**La Brugère**

**15320 CLAVIERES**

Localisation  
du projet :

**Ribeire et Radal**

**15320 CLAVIERES**

## Extension d'une stabulation existante

- 1- Changement de couverture + installation d'un dôme lumineux sur le bâtiment existant.
- 2- Extension d'une stabulation.
- 3- Installation d'une centrale photovoltaïque sur le bâtiment existant et le projet.
- 4 - Installation d'un système de traitement autonome "SBR"

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 <sup>e</sup>		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment :

**Jérôme DELARBRE**

Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**A St-Flour, le 14/11/2024**

Dessiné par :

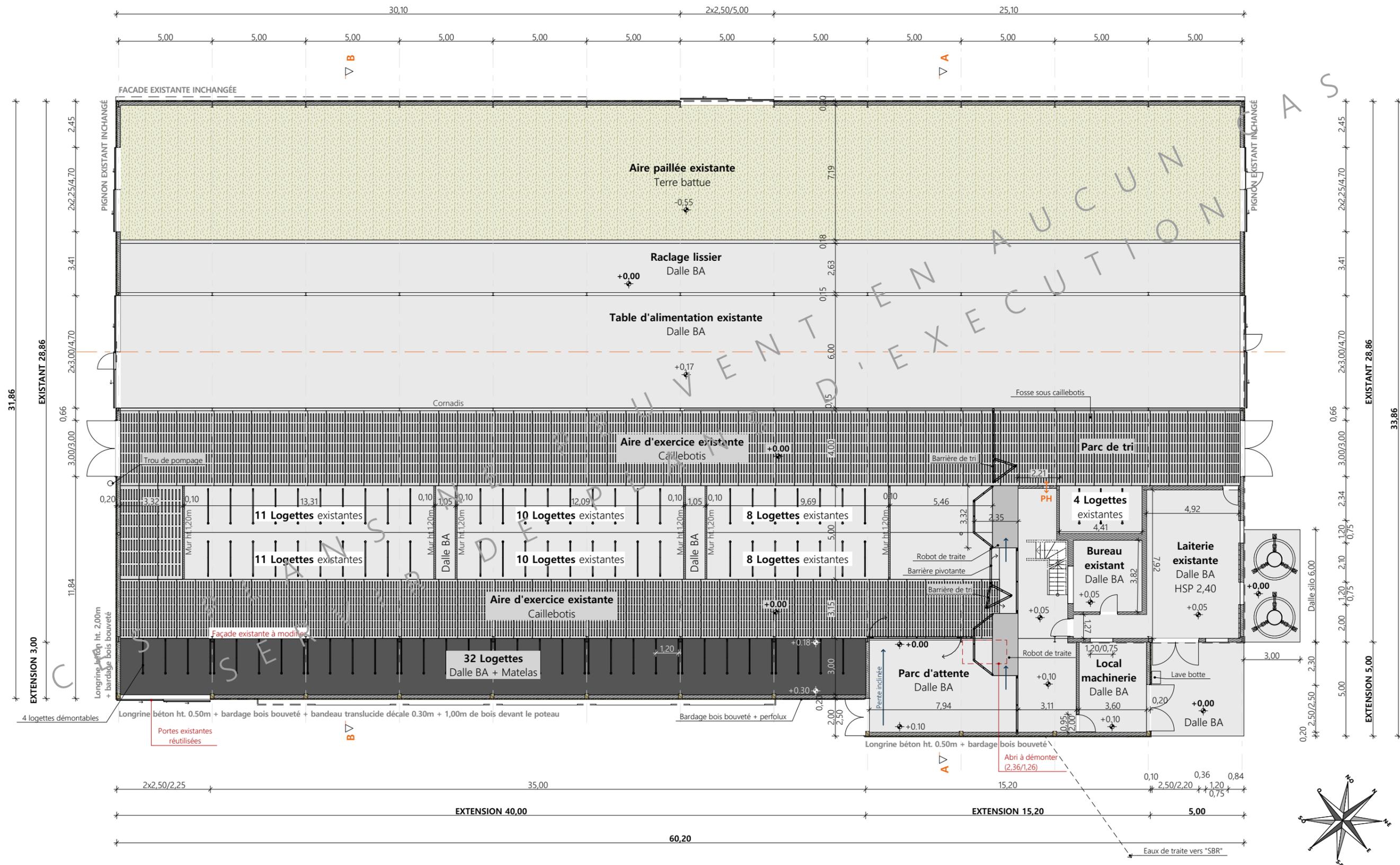
**Marion ARMANDET**

N° Client :	N° Document :	N° de page :
2029	TECH01	1/5

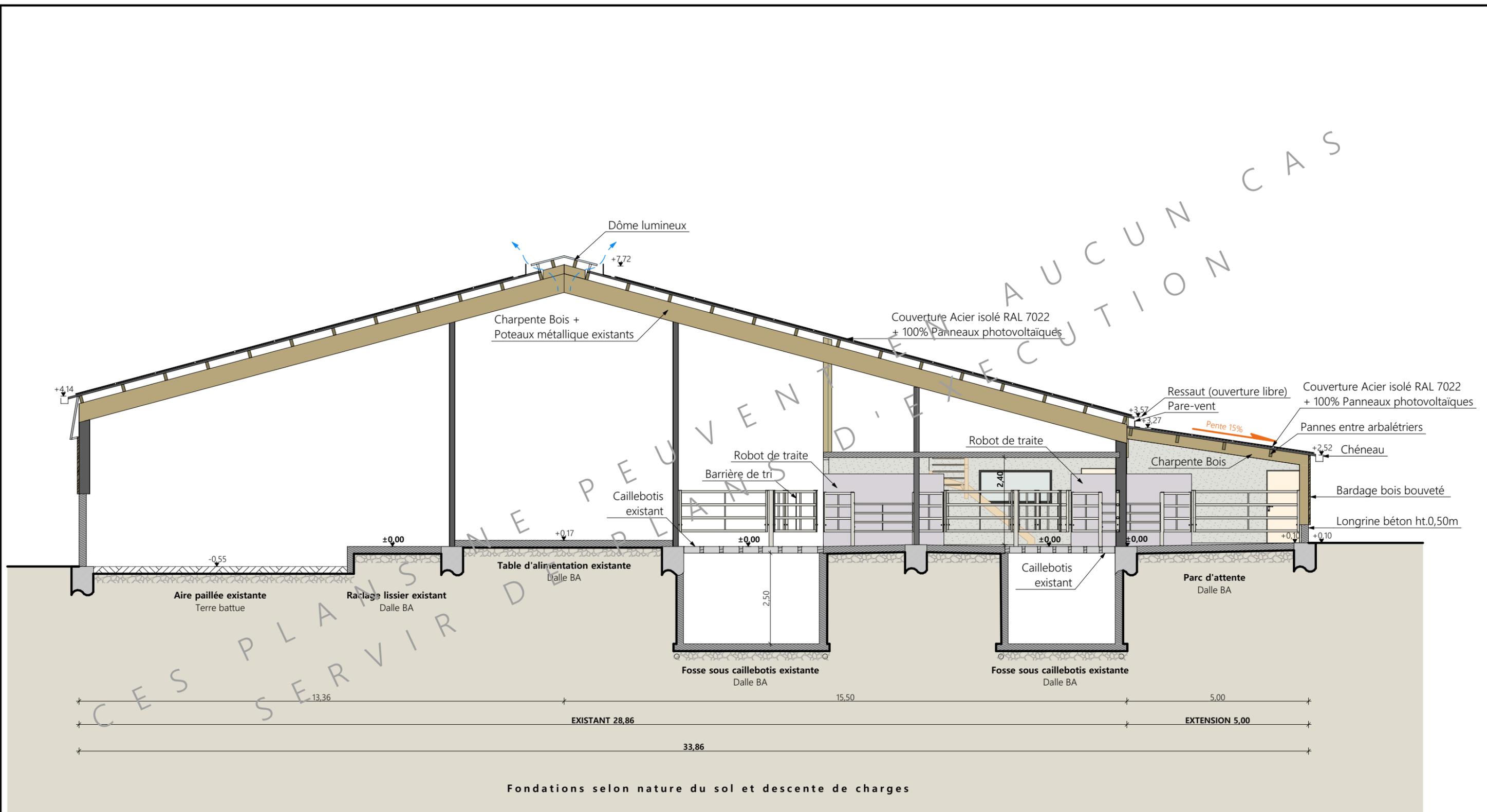
Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	14/11/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

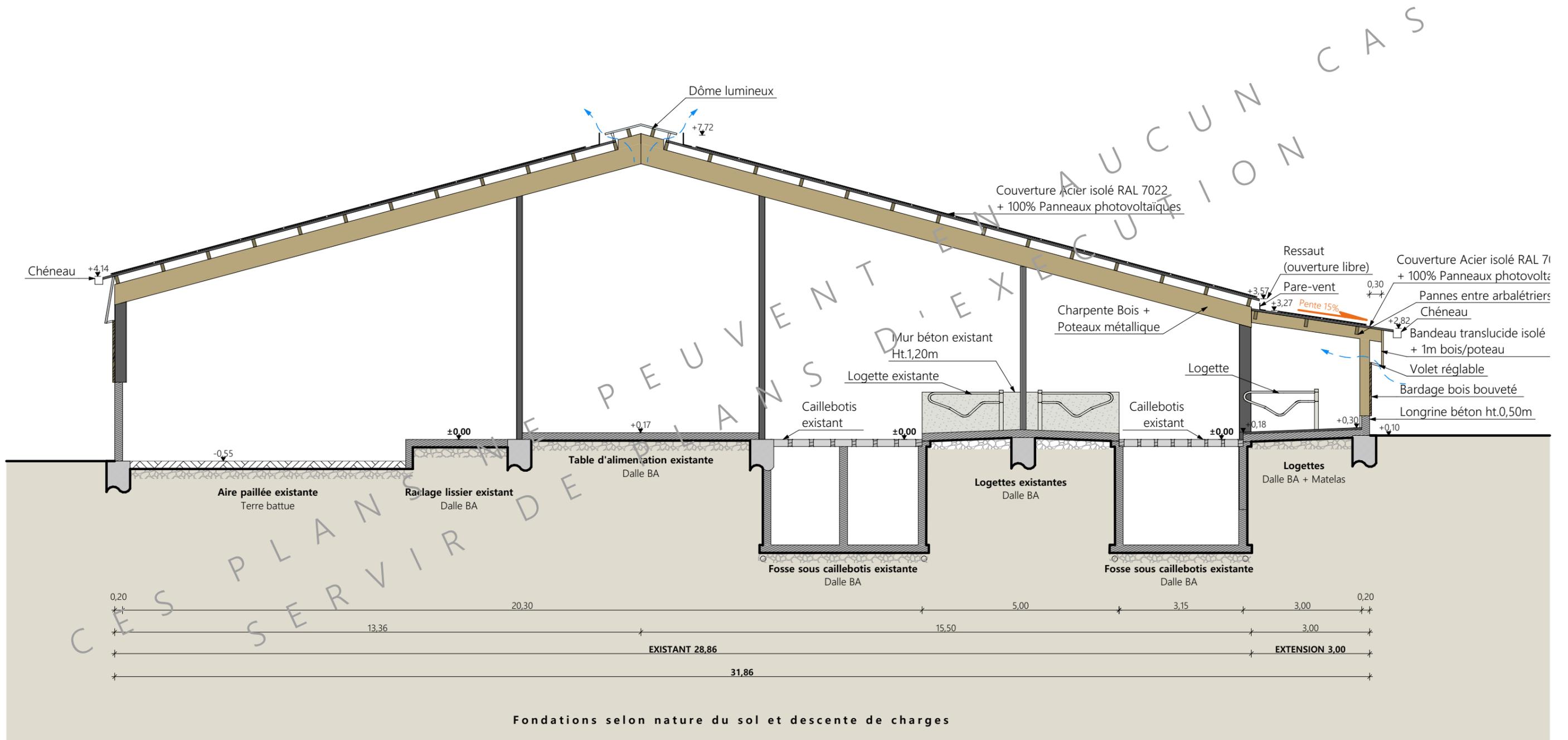


N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par :	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Marion ARMANDET	
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES		Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES	
	<b>VUE AU SOL</b>		DET1	Éch: 1:200 <sup>e</sup>
		St-Flour, le 14/11/2024		Conseiller Bâtiment : Jérôme DELARBRE



Coupe de principe AA

N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par :	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Marion ARMANDET	
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES	Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES		Conseiller Bâtiment :
	<b>COUPE DE PRINCIPE EXTENSION</b>		DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>
		St-Flour, le 14/11/2024.		



Coupe de principe BB

N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par :	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Marion ARMANDET	
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES	Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES		Conseiller Bâtiment :
	<b>COUPE DE PRINCIPE EXTENSION</b>		DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>
		St-Flour, le 14/11/2024.		



N° Client : 2029	Projet : Extension d'une stabulation existante		Dessiné par :	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Marion ARMANDET	
	Maitre d'ouvrage : EARL DES BRUYERES	Adresse du projet : Ribeire et Radal 15320 CLAVIERES		Conseiller Bâtiment :
	<b>PERSPECTIVES</b>		DET3	Éch: sans
		St-Flour, le 14/11/2024		

